



FORMATION

GESTION DES ADDICTIONS EN ENTREPRISE

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU SUBSTANCES PSYCHO -ACTIVES



Fiche programme

PUBLIC :

TOUTE PERSONNE DANS L'ENTREPRISE

PREREQUIS :

AUCUN

OBJECTIFS :

Être capable de :

- Savoir définir ce qui caractérise une addiction et les différents types de conduites addictives
- Connaître la réglementation et les responsabilités du travailleur, connaître la position de l'entreprise ou de la collectivité
- Comprendre les mécanismes d'addiction, identifier les facteurs de risque aux conduites addictives
- Savoir comment réagir face aux difficultés d'un collègue; connaître les structures spécialisées en addictologie et leurs rôles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM ou exercice pratique court) , Attestation de fin de formation. Passage à l'examen AIPR (1 examen blanc, 2 essais à l'examen)

INTERVENANT(S) :

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION & PREVENTEUR IPRP

INDICATEURS DE RESULTATS :

Taux satisfaction stagiaires 2024-2025 : **94 %**

Avis stagiaires en 2024-2025 "recommanderiez-vous cette formation" : **100%**

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS :

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 10 personnes maximum

TARIFS : (FINANÇABLE OPCO)

500 € en intra (département 50 et 14),
autres départements nous contacter.

Durée : 1/2 jour / 3 heures 30

Modalité(s) : 100% présentielle : 3h30 - Réalisable en Visio

Site : INTRA / INTER entreprise

PROGRAMME :

CONTENU DE LA FORMATION :

- Focus sur le code du travail : les addictions et la prévention des addictions
 - Identification des responsabilités de l'employeur et du salarié (Art. 4122 et 4122, etc.)
 - Retour sur le règlement intérieur et la position de l'entreprise ou de la collectivité
- Savoir définir quels sont les produits psychotropes et les différentes addictions
- Identifier les différents types de comportements addictifs : les origines, l'usage et les effets Déterminer les risques et les conséquences d'une addiction en milieu professionnel
 - Déterminer les risques et les conséquences d'une addiction sur son activité professionnelle
 - Déterminer les risques et les conséquences d'une addiction sur ses relations
 - Déterminer les risques et les conséquences d'une addiction sur son organisation et dans son quotidien : santé, sécurité, etc.
- Comment agir lorsque l'on est confronté à une situation potentielle de conduite addictive au travail ?

- Prévenir, comprendre et intervenir auprès d'un collègue en difficulté Quelle attitude adopter ? Comment se comporter ?

Retour sur les principes de la communication bienveillante dans le cadre d'une situation délicate

Conseiller, orienter, prévenir : savoir instaurer le dialogue avec son collègue
Comment, et dans quelles circonstances, informer son manager ou son entreprise ?

Programme adaptable sur mesure selon règlement intérieur et procédure de l'entreprise
Le + : adaptation du discours et du programme selon profils des groupes : Managers/ encadrement : Méthodologie, mise en situation et point réglementaire
Opérateurs : Prévention des risques, focus droit et devoirs, remonter l'information et conduite à tenir

3SAFE – Morgan DETOISIEN Organisme de formation

<https://3safe.fr> - Téléphone : 07.80.59.68.92 - Mail : contact@3safe.fr

Formations Grand-Ouest Normandie en Intra